



Conformément à l'article L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous portons à la connaissance de la population que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 05 juin 2014 à 20 heures à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil communal
2. Informations générales aux conseillers
3. Finances – AC : Compte exercice 2013 - Approbation
4. Biens communaux : Convention de location d'un terrain communal – Site SAR : CE2013A dit « Siège du n° 6 » (Fluxys) - Approbation
5. Bâtiments communaux : Modification des règlements relatifs à la location et l'utilisation de la salle du PISQ
 - a) occupation occasionnelle
 - b) occupation annuelle
- Approbation
6. Bibliothèque communale « Le Balzac » : Avenant au plan quinquennal de développement de la lecture – Approbation
7. Bibliothèque communale « Le Balzac » : Modification du Conseil de développement de la lecture - Approbation
- 8 Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal située rue du Vivier à Taille, 45 - Décision
9. CPAS : Grades légaux – Modification du statut pécuniaire – Approbation
10. Intercommunales : Application du décret du 19 juillet 2006
11. Holding communal : Assemblée générale des actionnaires du Holding communal S.A. – en liquidation – en date du 27 juin 2014 – Procuration